

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2020/07/03/2020042200/justel>

Dossier numéro : 2020-07-03/21

Titre

3 JUILLET 2020. - Décret portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et l'Agence spatiale européenne additionnel à la Convention portant création d'une Agence spatiale européenne du 30 mai 1975, sur les privilèges et immunités de l'Agence spatiale européenne en Belgique, signé à Bruxelles le 24 mai 2017

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 22-07-2020 page : 55013

Entrée en vigueur : 01-08-2020

Table des matières

Art. 1-2

Texte

Article [1er](#). Le présent décret règle une matière communautaire et régionale.

[Art. 2](#). L'Accord entre le Royaume de Belgique et l'Agence spatiale européenne additionnel à la Convention portant création d'une Agence spatiale européenne du 30 mai 1975, sur les privilèges et immunités de l'Agence spatiale européenne en Belgique, signé à Bruxelles le 24 mai 2017, sortira son plein et entier effet.